CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable des Transports et du Logement (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie fait partie de la fédération ATMO France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. À ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site : http://atmo-occitanie.org/

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle **d'Atmo Occitanie.**

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie – Agence Toulouse**:

par mail : contact@oramip.orgpar téléphone : 05.61.15.42.46

SOMMAIRE

CONDITIONS DE DIFFUSION	1
SOMMAIRE	2
SYNTHÈSE DES MESURES	3
ANNEXE 1 : PLOMB DANS LES PARTICULES EN SUSPENSION INFÉRIEURES À 10 MICRONS	5
ANNEXE 2 : CONCENTRATIONS HEBDOMADAIRES MESUREES EN 2016	10
ANNEXE 3 : TAUX DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE SURVEILLANCE	11
ANNEXE 4 : CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	12

SYNTHÈSE DES MESURES

Objectif du suivi

Atmo Occitanie (anciennement ORAMIP) assure depuis 1990 le suivi de qualité de l'air dans l'environnement de la Société de Traitement Chimique des Métaux (STCM) au nord de Toulouse. Cette surveillance inclut la mesure du plomb dans les particules en suspension inférieures à 10 microns (PM10). Les prélèvements sont réalisés de manière hebdomadaire pour les stations « Faure » et « Ferry». Concernant la station « Boulodrome », un suivi journalier avait été effectué jusqu'au 5 novembre 2012. Cette station réalise à compter de cette date un suivi hebdomadaire, tout comme les stations « Faure » et « Ferry » : les niveaux journaliers ayant été au cours de l'année 2012, le plus souvent à la limite de quantification, un prélèvement hebdomadaire semblait désormais suffisant sur cette station.

Du fait de l'arrêt des activités de l'usine, les émissions de SO_2 dans l'air ne justifient plus un suivi de ce polluant.

La société STCM participe au financement de la surveillance de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées à travers le partenariat mis en place avec Atmo Occitanie.

Les faits marquants de l'année 2016

- Sur l'année 2016, les trois stations de mesure « Faure », « Ferry » et « Boulodrome » présentent un niveau moyen de 0,01 µg/m³ de plomb dans les particules en suspension inférieures à 10 microns. La valeur limite réglementaire, fixée à 0,50 µg/m³ est largement respectée, ainsi que l'objectif de qualité fixé à 0,25 µg/m³ en moyenne annuelle.
- Les niveaux hebdomadaires déterminés sont stables depuis 2013.
- En nette diminution entre 2007 et 2012, les niveaux relevés sur les 3 stations de mesure sont désormais stables et du même ordre de grandeur que le niveau déterminé en situation de fond sur l'agglomération toulousaine.

Valeurs réglementaires

Valeur limite

Niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

Valeur cible

Niveau fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée.

Objectif de qualité

Niveau de concentration à atteindre à long terme, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble.

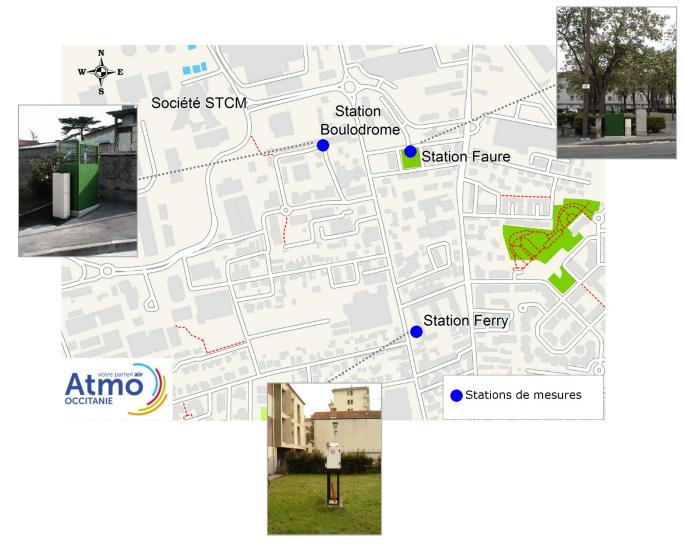
Statistiques par polluant

	Pb	PLOMB DANS LES PARTICULES EN SUSPENSION INFERIEURES A 10 MICRONS				
		Valeur réglementaire	Respect de la réglementation	Moyenne annuelle		
e longue e	Objectif de qualité	0,25 μg/m³ en moyenne annuelle	OUL	0,01 μg/m³		
ion de durée						
Exposition de durée	Valeur limite	0,50 μg/m³ en moyenne annuelle	OUI	0,01 μg/m³		

Présentation du site de mesure

Ce réseau de mesures a été modernisé au cours de l'année 2003. La répartition des préleveurs au cours de l'année 2016 est restée inchangée.







ANNEXE 1 : PLOMB DANS LES PARTICULES EN SUSPENSION INFÉRIEURES À 10 MICRONS

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2016

Sur l'année 2016, les trois stations de mesure « Faure », « Ferry » et « Boulodrome » présentent un niveau moyen de 0,01 μg/m³ de plomb dans les particules en suspension inférieures à 10 microns. La valeur limite réglementaire, fixée à 0,50 μg/m³ est largement respectée, ainsi que l'objectif de qualité fixé à 0,25 μg/m³ en moyenne annuelle.

Les niveaux hebdomadaires déterminés sont stables par rapport à l'an passé.

En nette diminution entre 2007 et 2012, les niveaux relevés sur les 3 stations de mesure sont désormais stables et du même ordre de grandeur que le niveau déterminé en situation de fond sur l'agglomération toulousaine.

LES MÉTAUX : SOURCES ET EFFETS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

SOURCES

Les métaux toxiques proviennent de la combustion des charbons, des pétroles, des ordures ménagères et de certains procédés industriels particuliers. Ils se retrouvent généralement au niveau des particules (sauf le mercure qui est principalement gazeux).

EFFETS SUR LA SANTE

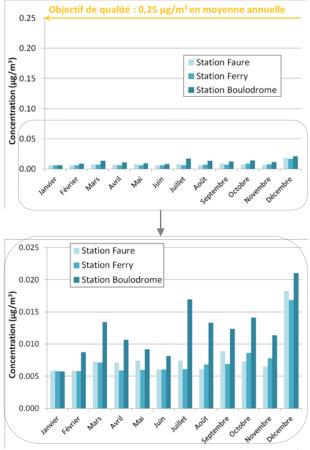
Les métaux s'accumulent dans l'organisme et provoquent des effets toxiques à court et/ou à long terme. Ils peuvent affecter le système nerveux, les fonctions rénales, hépatiques, respiratoires, ou autres. Le plomb (Pb) : à fortes doses provoque des troubles neurologiques, hématologiques et rénaux et peut entraîner chez l'enfant des troubles du développement cérébral avec des perturbations psychologiques et des difficultés d'apprentissage scolaire.

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

Les métaux toxiques contaminent les sols et les aliments. Ils s'accumulent dans les organismes vivants et perturbent les équilibres et mécanismes biologiques. Certains lichens ou mousses sont couramment utilisés pour surveiller les métaux dans l'environnement et servent de « bio-indicateurs ».

Etude des données mensuelles

Les trois stations présentent des concentrations mensuelles très uniformes, les niveaux étant cette année légèrement plus importants en décembre, cette augmentation étant corrélée à celles des particules en suspension PM_{10} . Les concentrations mensuelles sont comprises entre $0,006 \, \mu g/m^3$ et $0,021 \, \mu g/m^3$. Aucun niveau mensuel ne dépasse ainsi la valeur limite de $0,50 \, \mu g/m^3$, ni même l'objectif de qualité de $0,25 \, \mu g/m^3$.



Concentrations mensuelles en plomb particulaire – Année 2016

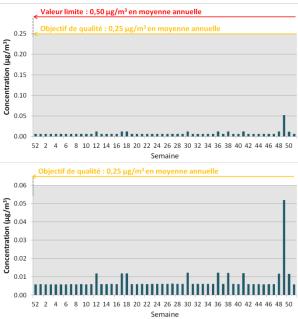
	Station Faure	Station Ferry	Station Boulodrome
-	(µg/m³)	(µg/m³)	(µg/m³)
Janvier	0.006	0.006	0.006
Février	0.006	0.006	0.009
Mars	0.007	0.007	0.013
Avril	0.007	0.006	0.011
Mai	0.007	0.006	0.009
Juin	0.006	0.006	0.008
Juillet	0.007	0.006	0.017
Août	0.006	0.007	0.013
Septembre	0.009	0.007	0.012
Octobre	0.007	0.009	0.014
Novembre	0.006	0.008	0.011
Décembre	0.018	0.017	0.021
Moyenne annuelle	0.008	0.007	0.012

µg/m³: microgramme par mètre cube

Etude des données hebdomadaires

STATION « FAURE »

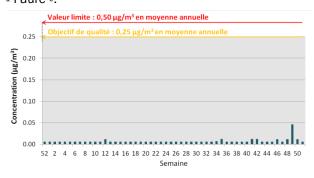
En 2016, la station « Faure » n'a enregistré aucun dépassement hebdomadaire de la valeur limite, l'objectif de qualité est de surcroit respecté. De même, l'an passé, aucun dépassement de la valeur limite n'avait été mis en évidence sur cette station. Les niveaux hebdomadaires sont uniformément bas, déterminés entre $0,006 \, \mu g/m^3$ (limite de quantification) et $0,052 \, \mu g/m^3$.

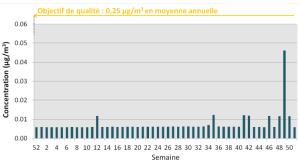


Concentrations hebdomadaires en plomb particulaire – station « Faure » - Année 2016

STATION « FERRY »

Les variations de concentration mesurées sur la station « Ferry » sont cette année uniformément bas, compris entre 0,006 $\mu g/m^3$ et 0,046 $\mu g/m^3$, et bien en deçà de l'objectif de qualité réglementaire de 0,25 $\mu g/m^3$. Cette année, les niveaux mesurés sur cette station sont comparables à ceux de la station « Faure ».

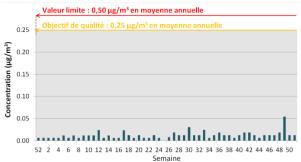


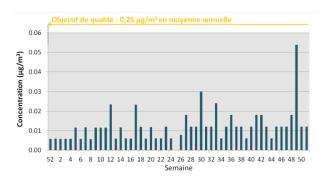


Concentrations hebdomadaires en plomb particulaire – station « Ferry » - Année 2016

STATION « BOULODROME »

La station Boulodrome présente des concentrations hebdomadaires faibles, très légèrement supérieures aux niveaux enregistrés sur les stations « Faure » et « Ferry ». Depuis 2012, cette station n'a présenté aucune concentration hebdomadaire supérieure à la valeur limite de 0,50 µg/m³; de même les niveaux enregistrés sont très inférieurs à l'objectif de qualité de 0,25 µg/m³.





Concentrations hebdomadaires en plomb particulaire – station « Boulodrome » - Année 2016

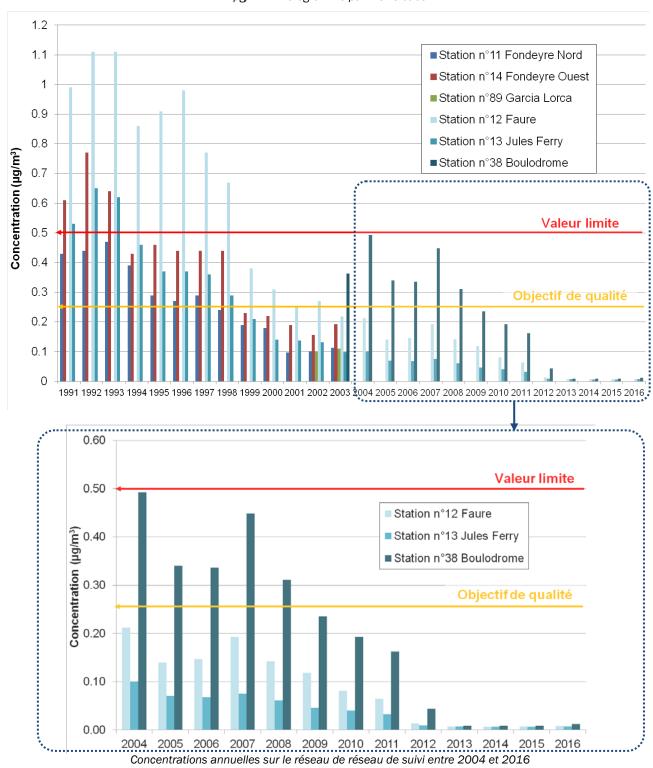
Evolution annuelle

En nette diminution entre 2007 et 2012, les niveaux relevés sur les 3 stations de mesure sont désormais stables et du même ordre de grandeur que le niveau déterminé en situation de fond sur l'agglomération toulousaine. La station « Boulodrome » affiche un niveau annuel respectant l'objectif de qualité, ceci pour la huitième année consécutive. L'objectif de qualité est respecté de manière continue depuis 1999 pour la station « Ferry », depuis 2003 sur la station « Faure ».

	Semaine					
Année	Station Fondeyre Nord (µg/m³)	Station Fondeyre Ouest (µg/m³)	Station Faure (µg/m³)	Station Jules Ferry (µg/m³)	Station Garcia Lorca (µg/m³)	Station Boulodrome (µg/m³)
1991	0,43	0,61	0,99	0,53	-	-
1992	0,44	0,77	1,11	0,65	-	-
1993	0,47	0,64	1,11	0,62	-	-
1994	0,39	0,43	0,86	0,46	-	-
1995	0,29	0,46	0,91	0,37	-	-
1996	0,27	0,44	0,98	0,37	-	-
1997	0,29	0,44	0,77	0,36	-	-
1998	0,24	0,44	0,67	0,29	-	-
1999	0,19	0,23	0,38	0,21	-	-
2000	0,18	0,22	0,31	0,14	-	-
2001	0,10	0,19	0,25	0,14	-	-
2002	0,10	0,16	0,27	0,13	0,10	-
2003	0,11	0,19	0,22	0,10	0,11	0,36
2004	-	-	0,21	0,10	-	0,49
2005	-	-	0,14	0,07	-	0,34
2006	-	-	0,15	0,07	-	0,32
2007	-	-	0,18	0,08	-	0,46
2008	-	-	0,14	0,06	-	0,31

Année	Station Fondeyre Nord (µg/m³)	Station Fondeyre Ouest (µg/m³)	Station Faure (µg/m³)	Station Jules Ferry (µg/m³)	Station Garcia Lorca (µg/m³)	Station Boulodrome (µg/m³)
2009	-	-	0,12	0,05	-	0,25
2010	-	-	0,08	0,04	-	0,19
2011			0,06	0,03		0,16
2012	-	-	0,01	0,01	-	0,04
2013	-	-	0,01	0,01	-	0,01
2014	-	-	0,01	0,01	-	0,01
2015	-	-	0,01	0,01	-	0,01
2016	-	-	0,01	0,01	-	0,01

µg/m³: microgramme par mètre cube



ANNEXE 2 : CONCENTRATIONS HEBDOMADAIRES MESUREES EN 2016

Semaine	Station Faure (µg/m³)	Station Ferry (µg/m³)	Station Boulodrome (µg/m³)
52	0.006	0.006	0.006
1	0.006	<0.006	0.006
2	0.006	0.006	0.006
3	0.006	0.006	0.006
4	0.006	0.006	0.006
5	0.006	0.006	0.011
6	0.006	0.006	0.006
7	0.006	<0.006	0.012
8	0.006	0.006	0.006
9	0.006	<0.006	0.011
10	0.006	0.006	0.011
11	0.006	0.006	0.012
12	0.012	0.012	0.023
13	0.006	0.006	0.006
14	0.006	0.006	0.012
15	0.006	<0.006	0.006
16	0.006	<0.006	0.006
17	0.012	<0.006	0.023
18	0.012	0.006	0.012
19	0.006	0.006	0.006
20	0.006	<0.006	0.012
21	0.006	0.006	0.006
22	0.006	<0.006	0.006
23	0.006	<0.006	0.012
24	0.006	0.006	0.006
25	<0.006	<0.006	ND
26	0.006	0.006	0.008

Semaine	Station Faure (µg/m³)	Station Ferry (µg/m³)	Station Boulodrome (µg/m³)
27	<0.006	0.006	0.018
28	0.006	0.006	0.012
29	0.006	0.006	0.012
30	0.012	0.006	0.030
31	0.006	0.006	0.012
32	0.006	0.006	0.012
33	0.006	0.006	0.024
34	<0.006	<0.007	0.006
35	0.006	<0.012	0.012
36	0.012	0.006	0.018
37	0.006	0.006	0.012
38	0.012	<0.006	0.012
39	0.006	0.006	0.006
40	0.006	0.006	0.012
41	0.012	0.012	0.018
42	0.006	0.012	0.018
43	0.006	0.006	0.012
44	0.006	0.006	0.006
45	0.006	0.006	0.012
46	0.006	0.012	0.012
47	0.006	0.006	0.012
48	0.012	0.012	0.018
49	0.052	0.046	0.054
50	0.012	0.011	0.012
51	0.006	0.006	0.012
52	0.006	0.006	0.006

« < » : Inférieur à la limite de quantification de la méthode d'analyse

« ND » : Absence de donnée

ANNEXE 3 : TAUX DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE SURVEILLANCE

Un taux de fonctionnement conforme

Le taux de fonctionnement correspond au nombre de journées pour lesquelles l'appareil a été en fonctionnement. Le taux de fonctionnement annuel est supérieur à 90 %, ceci sur les trois stations de prélèvement « Faure » « Ferry » et « Boulodrome ». La réglementation en vigueur concernant les teneurs dans l'air ambiant de composés polluants demande un taux de fonctionnement minimum de 85 % (en données validées). Cette exigence est largement respectée sur les trois stations de suivi.

Un incident technique est relevé sur la station « Boulodrome » au mois de juin, le taux mensuel de fonctionnement sur cette station est de 92.5 %. On note également une coupure de secteur sur la station « Ferry » au mois d'août entrainant une légère perte d'échantillonnage (le taux de fonctionnement mensuel étant de 97.7 %)

	Station Faure (en %)	Station Ferry (en %)	Station Boulodrome (en %)
Janvier	100.0	100.0	100.0
Février	100.0	100.0	100.0
Mars	100.0	100.0	100.0
Avril	100.0	100.0	100.0
Mai	100.0	100.0	100.0
Juin	100.0	100.0	92.5
Juillet	100.0	100.0	100.0
Août	100.0	97.7	100.0
Septembre	100.0	100.0	100.0
Octobre	100.0	99.8	100.0
Novembre	100.0	100.0	100.0
Décembre	100.0	100.0	100.0
Taux de fonctionnement annuel	100.0	99.8	99.4

ANNEXE 4 : CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

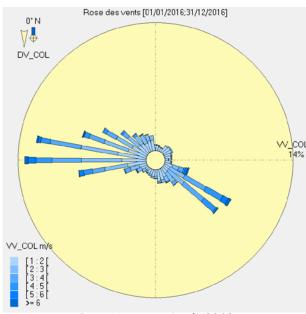
Pluviométrie

Les données présentées ci-dessous proviennent de la station Météo France de Toulouse Blagnac.

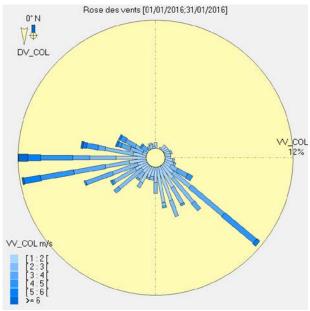
Mois	Pluviométrie (en mm)
Janvier	44.9
Février	94.8
Mars	43.4
Avril	52.9
Mai	76.6
Juin	46.3
Juillet	71.4
Août	24.7
Septembre	15.2
Octobre	41.7
Novembre	53.9
Décembre	5.6

Orientation et direction du vent

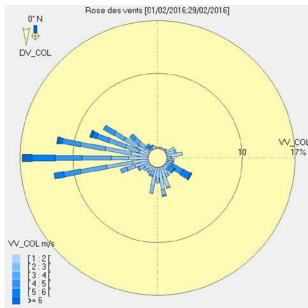
Le suivi de la direction et de la vitesse du vent est réalisé à partir de la station météorologique Atmo Occitanie de Colomiers.



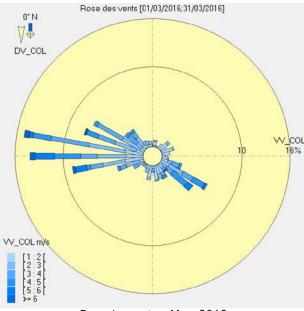
Rose des vents - Année 2016



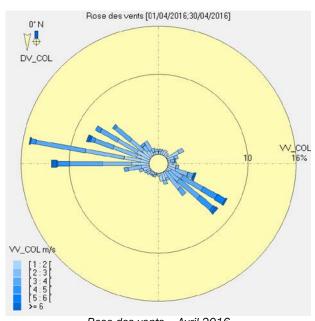
Rose des vents - Janvier 2016



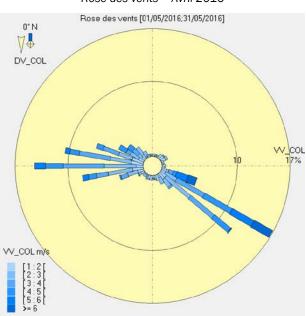
Rose des vents - Février 2016



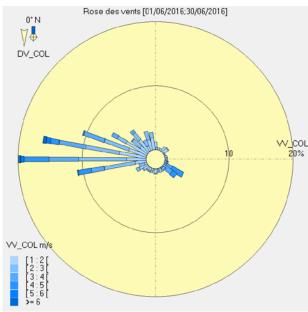
Rose des vents - Mars 2016



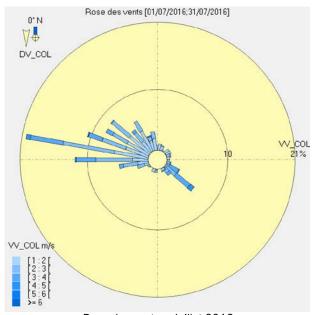
Rose des vents - Avril 2016



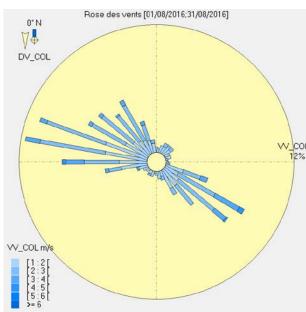
Rose des vents - Mai 2016



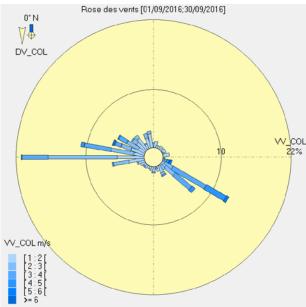
Rose des vents - Juin 2016



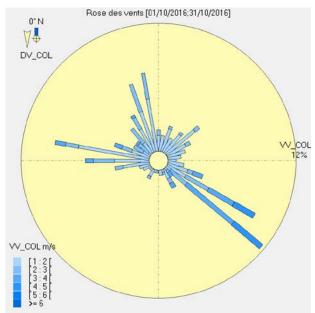
Rose des vents - Juillet 2016



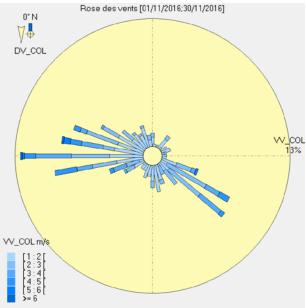
Rose des vents - Août 2016



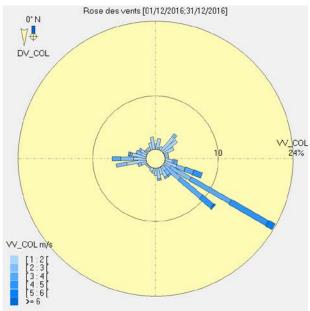
Rose des vents - Septembre 2016



Rose des vents - Octobre 2016



Rose des vents - Novembre 2016



Rose des vents - Décembre 2016